

AVIS D'APPEL A CONCURRENCE OUVERT

AACO N°033/SNV/BENIN/OP/PROC/MAR/2026

Sélection de prestataires pour la formation en éducation financière des agripreneurs de la cohorte 6 du projet EJASA

1. Fondée en 1965 aux Pays-Bas, SNV, organisation néerlandaise de développement est présente et travaille au Bénin depuis 1970. Elle mène des activités à travers tout le pays. Les trois principaux secteurs sont l'Agriculture, les Energies Renouvelables et l'Eau – l'Hygiène et l'Assainissement. SNV accorde une attention particulière à la prise en compte des thèmes transversaux suivants : l'inclusion sociale et le genre, les changements climatiques et la création d'opportunités d'affaires pour les jeunes. Elle développe et met en œuvre plusieurs projets dont le projet l'Emploi des Jeunes pour une Amélioration de la Sécurité Alimentaire au Nord Bénin (EJASA) financé par l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas près le Bénin.
2. Le projet EJASA prévoit renforcer les capacités des agripreneurs de la cohorte 6 en éducation financière.
3. A cet effet, SNV Bénin sollicite des propositions (technique et financière) de la part d'institutions de micro-finances et de consultants individuels régulièrement installé en République du Bénin, disposant de l'expérience et des capacités requises.
4. Le présent processus est constitué de six (6) lots répartis comme suit :

Lot	Portée
1	Formation des agripreneurs de Kérou et Péhunco
2	Formation des agripreneurs de Kouandé
3	Formation des agripreneurs de Toucoutouna et Cobly
4	Formation des agripreneurs de Gogouonou et Ségbana
5	Formation des agripreneurs de Malanville
6	Formation des agripreneurs de Karimama

Un consultant individuel ne peut être attributaire que d'un seul lot et une IMF ne peut l'être que 2.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'appel à concurrence par le lien suivant : <https://www.snv.org/tenders/financial-education-training-tender-ejasa-2026> à compter du **lundi 23 mars 2026**.
6. Les propositions rédigées en langue française et présentées sous plis fermé et sous anonymat en deux (02) exemplaires dont un (01) original et une (01) copie en version scannée sur clé USB pour la proposition technique et pour la proposition financière (séparément dans chaque enveloppe), avec pour mention « **Propositions pour la sélection de prestataires pour la formation en éducation financière des agripreneurs de la cohorte 6 du projet EJASA – Lot, A n'ouvrir qu'en séance** » à l'adresse ci-dessous au plus tard **le vendredi 10 avril 2026 à 10 heures 00 précises** (heures locales : GMT+1) contre inscription au registre de dépôt. Les propositions qui ne parviendront pas aux dates et heures ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées.
7. Les propositions techniques seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants, le même jour dans la salle de réunion du bureau SNV sis à Parakou, Quartier Kpébié, à côté du 1er Arrondissement de Parakou, face à la forêt, BP 235 Parakou à partir de **10 heures 30 minutes**.
8. La méthode de sélection de (des) l'attributaire(s) du (des) marché(s) est la sélection basée sur la qualité et le coût.
9. Les propositions devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

Cotonou, le 20 mars 2026

Le Directeur SNV Bénin

Stéphane TUINA